

## Budget 2025 : les agents du service public boucs émissaires !

Passer de 1 jour à 3 jours de carences pour les arrêts maladie, passer de 100% à 90% le traitement indiciaire perçu pendant un arrêt maladie ordinaire, poursuivre le gel du point d'indice, mettre en place une seconde journée de solidarité, rémunérer au mérite, supprimer les catégories A, B et C, renforcer et faciliter le licenciement de fonctionnaires pour insuffisance professionnelle. Voilà programme du gouvernement Barnier pour la Fonction publique.

Au-delà de la manière de procéder, c'est une attaque massive contre les agents du service public.

## Heureusement que la honte ne tue pas!

Le gouvernement a annoncé que l'augmentation du SMIC sera répercutée dès novembre sur la paie des agents au bas de la grille. Généreux ce gouvernement ? Non! C'est simplement une mesure réglementaire et statutaire qui interdit à l'Etat employeur de rémunérer ses agents en dessous du SMIC.

## Une administration sous-administrée.

Pour la rentrée 2025, pour l'heure aucune création de poste n'est annoncée dans les filières administratives et techniques de notre ministère. Pourtant, le ministère annonce dans ses propres documents: « Les ministères chargés de l'éducation, de la jeunesse et des sports disposent d'une administration peu nombreuse au regard de l'effectif de leurs agents. Leur ratio gérants-gérés est ainsi de 0,6%, soit 6 gestionnaires pour 1 000 agents, de très loin le plus faible de l'ensemble de la fonction publique d'Etat. ». Il est toujours utile de rappeler qu'entre 2008 et 2017, ce sont quasiment 10 000 postes qui ont supprimés dans la filière administrative. Une véritable purge! Des grilles salariales qui ne sont plus adaptées. Le bas de grille rattrape le

arille. Pendant haut de ce temps. commentateurs parlent ďun scénario budgétaire à la grecque. On y est! les annonces gouvernementales sont claires et les premiers touchés seront les fonctionnaires. Premiers éléments de salaire à toucher : le RIFSEEP, et peut-être le CIA, prime de fin d'année. Suppression annoncée également dès 2024 de la Prime Pouvoir d'Achat, la GIPA, en expliquant que l'inflation n'est plus à un niveau élevé. Est-ce à dire que les agents publics n'ont pas été touchés ces dernières années par l'inflation et la hausse des prix?

## Surcharge de travail et non reconnaissance.

L'administration assomme les collègues de réformes, de nouveaux outils informatiques souvent développés par des entreprises privées et, inévitablement, ces outils sont souvent inadaptés ce qui complexifie considérablement le quotidien de travail et dégrade tout aussi considérablement la qualité du service rendu. Ces logiciels, ce sont par exemple OPALE, RenoiRH, loi 3DS dont nous demandons l'abrogation.

Depuis la nouvelle gouvernance de 2012, c'est un véritable bazar. Depuis la mise en place des régions académiques, il y a 18 ministres locaux, qui décident et font la loi. Le ministère ne prend plus de décisions, de peur d'heurter ces mesdames et messieurs les recteurs!

Partout les heures supplémentaires augmentent, très souvent non récupérées et surtout pas payées.

Partout, l'administration veut rediscuter la question des horaires et des congés.

Au niveau ministériel, il est expliqué aux représentants du personnel que la question

des revalorisations salariales ne seront discutées que lorsque l'accord sur le temps de travail de 2002 sera rediscuté. Qui dit « rediscuté » dit revu à la baisse.

Le gouvernement a décidé de « dégraisser le mammouth ». Ce « mammouth » qui coûte trop cher à ce pays. Et en même temps, on nous explique que les citoyens veulent plus de service public.

Pour le SPASEEN-FO, il n'y a pas de République sans service public. Des services publics garants de l'égalité de traitement de tous les citoyens partout sur le territoire. Et pour cela, il faut des personnels, sous statut.

Si on les laisse faire, ils nous prendront tout. Plus que jamais, il est urgent d'entendre les revendications :

- Créations de postes de titulaires dans les services et les EPLE, à hauteur des besoins, afin que chaque personnel administratif puisse exercer ses missions sereinement ;
- Reconnaissance par le salaire de notre travail avec la revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice, et l'ouverture de négociations pour un rattrapage des pertes subies depuis 2000, à hauteur de 28,5 % ;
- Suppression du RIFSEEP et de toute individualisation des salaires. Intégration des primes dans le traitement indiciaire :
- Abrogation de la réforme des retraites ;
- Retrait de la loi de transformation de la Fonction publique et de la loi 3 DS; Abandon de tous les logiciels non aboutis; Non à la territorialisation de l'Éducation nationale;
- Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- Requalification massive de C en B et de B en A ;
- Annulation de toutes les coupes budgétaires.



